



Livret d'accueil

Les Essarts le Vicomte

Le Vivre ensemble au coeur de notre territoire

Sommaire

1. Mot du Maire
2. Présentation de la commune
3. Les élus municipaux
4. Les agents municipaux
5. Les services municipaux
6. La communication municipale
7. Le dispositif "Voisins vigilants"
8. Le fleurissement
9. La vie associative
10. La vie municipale
11. La Communauté de communes
12. Le Pays de Brie et Champagne
13. Le canton de Sézanne Brie et Champagne et ses élus
14. Contacts utiles





Bienvenue à Les Essarts le Vicomte

Mot du Maire

Mesdames, Messieurs,
Chères Essartoises, Chers Essartois,

Je tiens tout d'abord à vous souhaiter la bienvenue dans notre commune de Les Essarts le Vicomte qui je l'espère répondra à vos attentes et constituera un lieu propice à votre épanouissement personnel.

C'est en tout cas avec beaucoup de plaisir que je vous offre ce petit livret destiné aux nouveaux arrivants. Institué en 2015, ce document a pour objectif de vous fournir un certain nombre d'informations concernant notre commune et plus largement notre territoire du Sud-Ouest Marnais. En effet, vous y retrouverez également des informations relatives à la communauté de communes de Sézanne Sud-Ouest Marnais, au canton de Sézanne Brie et Champagne ou encore au Pays Brie et Champagne.

Notre commune dispose de plusieurs atouts. Située à environ 20km de Sézanne, de Romilly sur Seine ou encore de Provins, la commune se situe au carrefour de trois départements à savoir la Seine et Marne, l'Aisne ou encore l'Aube. La ville bourg centre, Esternay, accueille à 7km divers petits commerces (Boucheries traiteurs, boulangeries, fleuristes, épicerie, coiffeurs, magasin de bricolage, électricien...) mais également une grande surface (intermarché).

Autre atout essentiel pour les jeunes familles qui s'installent dans notre commune : la présence d'un groupe scolaire flambant neuf construit en 2009 accueillant près de 150 élèves de maternelle et élémentaire ainsi qu'une garderie et un centre de loisirs pendant l'été. Cet établissement dispose d'une cantine, d'un mini-stade, de salles informatiques, d'une médiathèque et d'une capacité d'accueil totale pouvant aller à plus de 220 élèves. Pour les élèves du secondaire, un car vient chercher les élèves pour les emmener au collège d'Esternay (220 élèves) ou encore à la Cité scolaire de Sézanne (Collège, lycée général, lycée professionnel et GRETA).

Vous l'avez compris, notre commune saura, si cela n'est pas déjà le cas, vous conquérir de par son cadre de vie et son dynamisme.

Au nom de tous les habitants et des élus municipaux, je vous souhaite encore une fois la bienvenue parmi nous. Je me tiens à votre disposition si vous souhaitez me rencontrer plus longuement en Mairie ou si vous avez des questions à me poser.

Cyril LAURENT

Maire de Les Essarts le Vicomte

Président de la Communauté de Communes de Sézanne Sud-Ouest Marnais

Conseiller départemental de la Marne



LES ESSARTS LE VICOMTE

"Le vivre ensemble au cœur de notre territoire."



2.Présentation de la commune



Historique de la commune

Du latin "Essartus" qui signifie défricher, la commune de LES ESSARTS LE VICOMTE est située au carrefour de la RD48 et de la RD49 jouxtant la Forêt Domaniale de la Traconne.

Cette petite commune du sud-ouest marnais accueille 168 Essartois et Essartois (Au 1er janvier 2015) sur un territoire de 11,29km². En vous promenant dans ses rues, vous pourrez y découvrir l'Église St-Michel datant du XVIème siècle, le Monument aux Morts construit en hommage aux soldats morts pour la France, son seul et unique commerce, un petit Café mais aussi son groupe scolaire flambant neuf, "Le Cèdre", accueillant près de 180 enfants du sud du canton d'Esternay et géré par la Communauté de Communes des Portes de Champagne.

Trois associations sont présentes sur le territoire communal : le Comité des Fêtes des Jeunes Essartois (CFJE), l'Association des Parents d'Elèves (APE) et Musiqu'Essart-51. Ces associations organisent de nombreuses manifestations tout au long de l'année (Brocante Vide-greniers, festivités du 14 juillet, Loto, repas à thème, fête des voisins, fêtes des écoles, carnaval, halloween, cours d'éveil musical, etc..).

Le blason communal

Instauré en novembre 2014, ce blason communal est divisé en quatre parties distinctes à savoir :

1°) en haut à gauche sur fond bleu : des haches croisées rappelant le terme « Essarts » du latin essartus qui signifie défricher et la couronne rappelant quant à elle le terme « Vicomte » ;

2°) en haut à droite sur fond jaune : les lionceaux de sable de couleur noire rappelant les armoiries des « Guérins de Poisieux », nobles de la commune mentionnés dans les textes en 1668 ;

3°) en bas à gauche sur fond jaune un dragon rouge rappelant un des attributs de notre Saint patron St Michel (Eglise St Michel) ;

4°) en bas à droite sur fond bleu le blason de la Champagne.





3. Les élus municipaux

Suite aux élections municipales de mars 2020, le Conseil municipal est composé au 1er janvier 2025 de 9 élus à savoir:

La Municipalité

Cyril LAURENT, Maire

Philippe ROLLET, 1er adjoint (Maire honoraire – 25 ans de mandat 1989/2014)

Les conseillers municipaux

Denis BECARD

Antoine DELFORGE

Jean-Baptiste BROCHOT

Freddy BOULIDAS

Gaël BARCELONE

Xavier PARISOT

4. Les agents municipaux

La commune peut compter sur plusieurs agents et intervenants:

- Odile GEERAERTS, notre secrétaire de mairie
- Annick VERVISCH, notre agent d'entretien
- Marcel VERRIER, notre agent en charge de la distribution des papiers et de diverses tâches
- Philippe LAURENT, prestataire en charge de l'entretien des espaces verts.



5. Les services municipaux

Le Secrétariat de Mairie

Le secrétariat de Mairie est ouvert **tous les mardis de 15h30 à 18h30**. La secrétaire et le Maire (ou l'adjoint présent) se feront une joie de vous guider dans vos démarches administratives et seront à votre écoute.

Le Maire assure également des permanences **tous les samedis de chaque mois de 17h00 à 18h30**.

Les salles communales

La commune dispose de 2 salles communales:

- La salle des Fêtes
- La salle de réunion de la Mairie.

La Salle des Fêtes communale dispose d'une salle de 90m², d'un hall d'entrée avec sanitaires et d'un espace réchauffé.

La Salle de réunions située dans le bâtiment de la Mairie permet d'organiser des réunions en petit comité (15 à 20 personnes).

Le site écopropreté

La commune dispose d'un Site éco-propreté depuis 2006. Situé à l'extrémité de la rue Croix Jean-Prat, ce site a été réaménagé en 2014 et 2015.

Vous y retrouverez 2 conteneurs à verre et 3 poubelles de 600L.



Le cimetière communal

Autrefois situé dans l'enceinte de l'Eglise St Michel, le cimetière communal a été déplacé en 1901. Il comporte 298 emplacements.

La commune ne pratique que des concessions cinquantenaires (50 ans).

•Montant de la concession: **150,00 €** (Délibération du Conseil municipal du 4 septembre 2018).

La décharge municipale

La décharge municipale dite « La Fosse aux Pelletiers » est interdite d'accès. Il faut obtenir une autorisation après passage en Mairie ou en contactant M. le Maire au 06.83.22.10.11.

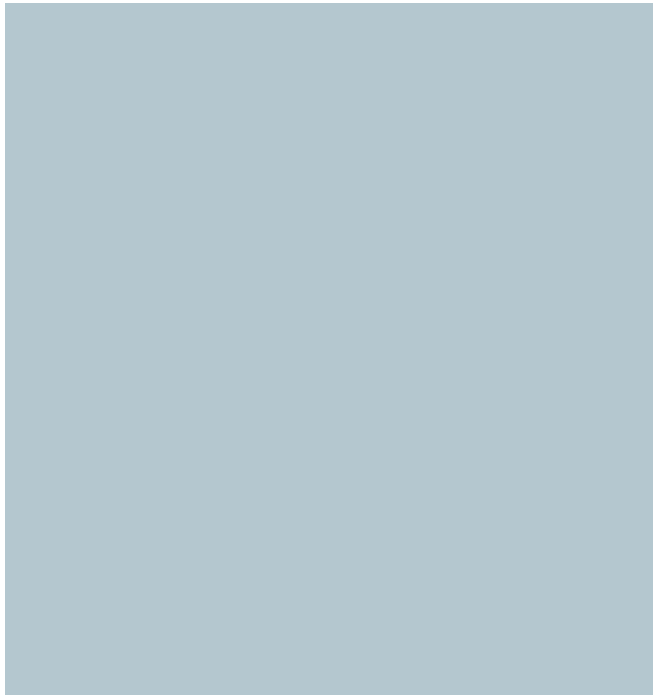
Le prêt de matériel

La commune met à la disposition de ses habitants des tables et des bancs sur réservation.

référent: Philippe ROLLET - 06.10.48.81.23.

Le jardin public "Jules CLAINE"

Situé derrière la Salle des Fêtes, ce jardin public communal baptisé « Jules CLAINE » (Consul Général de France et Explorateur né en 1876 à Les Essarts le Vicomte) en septembre 2015 accueille un terrain de pétanque, une table forestière et des bancs ainsi qu'une table de ping-pong et une aire de jeux pour les enfants.



6. La communication municipale

Différents supports de communication sont à la disposition des habitants de la commune



La commune dispose de nombreux outils de communication destinés à informer l'ensemble des habitants:

- Un **site internet** sur lequel vous pouvez retrouver toutes les informations utiles: www.les-essarts-le-vicomte.fr
- **L'application Panneau Pocket** que vous pouvez télécharger gratuitement en quelques clics sur votre smartphone
- **Le Petit Essarteur**, bulletin municipal qui retrace les grands moments de la vie municipale
- La **communication municipale électronique (CME)** qui vous permet de recevoir les informations par mail
- **Une page Facebook** qui permet de valoriser les actions conduites à l'échelle municipale.

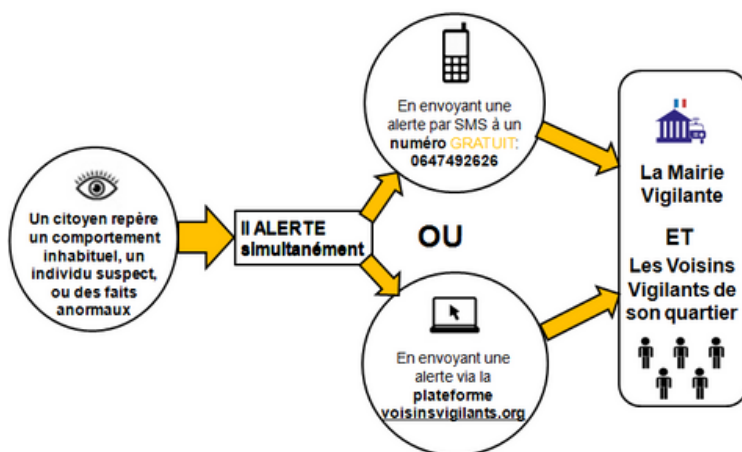




7. Le dispositif Voisins Vigilants

Mis en place en février 2015, le dispositif Voisins Vigilants est une réponse efficace à l'insécurité dans nos communes. Il permet aux voisins d'un même quartier, d'une même rue ou d'un même immeuble de participer à la sécurité de leur propre cadre de vie, avec l'appui et sous le contrôle des Municipalités.

Le Ministère de l'Intérieur constate une baisse de -20% à -40% de cambriolages dans les quartiers Voisins Vigilants !



Comment alerter mes voisins?

Témoin d'une situation suspecte, vous désirez envoyer une alerte à votre communauté de Voisins vigilants. 2 possibilités s'offrent à vous :

- 1°) poster une alerte traditionnelle sur le site internet ;
- 2°) l'alerte par SMS ! Elle ne nécessite aucune connexion internet.

Envoyez la directement par SMS au **06.47.49.26.26**

8. Le fleurissement

Lancé au printemps 2014, la commune s'est dotée d'une équipe fleurissement composée de bénévoles.

- **CALENDRIER FLEURISSEMENT:**

- JANVIER/FEVRIER: Commission fleurissement N°1 : plan fleurissement et d'amélioration du cadre de vie annuel arrêté;
- AVRIL/MAI: Commission fleurissement N°2 : choix des fleurs et calendrier annuel arrêté ;
- MAI : Lancement officiel de la Campagne fleurissement et opération plantations / Barbecue de l'équipe fleurissement;
- SEPTEMBRE/OCTOBRE: Commission fleurissement N°3 : bilan annuel + Pot de l'amitié offert à l'équipe fleurissement.

- **REPARTITION DES REFERENTS PAR SITE :**

Une liste est arrêtée chaque année et procède à la répartition des bénévoles par site.

- **CAMPAGNE FLEURISSEMENT DEPUIS 2014:**

- « Prix d'encouragement » en 2015
- « Félicitations » en 2016
- « Félicitations » en 2017

Une refonte complète de l'organisation a été opérée au niveau départemental en 2018.



Une équipe de bénévoles mobilisée!



9. La vie associative

Le Comité des Fêtes des Jeunes Essartois

Association régie par la loi du 1er juillet 1901, le CFJE organise de nombreuses manifestations tout au long de l'année. Fort de ses plus de 40 adhérents, le comité des Fêtes a su depuis sa création en 1979 dynamiser notre commune et rayonner à l'échelle intercommunale.

L'Association des Parents d'Élèves

Association régie par loi du 1er juillet 1901, l'APE a pour objet de faire en sorte de récolter des fonds au profit de la coopérative scolaire de l'école du Cèdre et d'organiser des évènements permettant de fédérer les parents d'élèves.

Musiqu'Essarts-51

Association régie par loi du 1er juillet 1901, Musiqu'Essart-51 organise tous les mercredis des cours d'éveil musical (Guitare, percussions, batterie...) dans la salle communale.

10. La vie municipale

La Galette des Rois

Le comité des fêtes et la commune organisent chaque année cet évènement courant janvier.



La Cérémonie du 8 mai

Tous les 8 mai, les essartois sont conviés à la cérémonie suivie du verre de l'amitié.



La randonnée municipale

Courant mai, la commune organise une randonnée destinée à recueillir des fonds pour la Ligue contre le cancer.

La rondelle du 14 juillet

La commune organise chaque été la traditionnelle rondelle et profite de cet instant pour récompenser les élèves méritants.

La Fête St Michel

Grande manifestation communale rassemblant toutes les associations communale. Un repas Moules frites est organisé par le comité des fêtes.



La Cérémonie du 11 novembre

Une cérémonie est organisée au monument suivie d'un verre de l'amitié.

Le Repas des Séniors

Repas offert par la commune pour les +60 ans courant décembre.

11. La Communauté de communes

La Communauté de Communes de Sézanne Sud-Ouest Marnais

La commune de Les Essarts le Vicomte est membre de la communauté de communes de Sézanne Sud-Ouest Marnais (CCSSOM), établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre (EPCI).

La CCSSOM s'étend sur un territoire de **753km²**, compte **62 communes** et **22.000 habitants**.

Le Conseil communautaire compte **88 membres**.

Les services intercommunaux

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE
SEZANNE SUD-OUEST MARNAIS

Promenade de l'Aube

51260 ANGLURE

Téléphone: 03.26.81.00.67

Fax: 03.26.81.00.64

Courriel: contact@ccssom.fr

Plus d'informations sur le site:

Site internet : www.ccssom.fr

12. Le Pays de Brie et Champagne

Structure associative, le Pays regroupe **96 communes** réparties en **3 communautés de communes** et 7 communes n'appartenant pas à un groupement intercommunal. Ses limites correspondent globalement à celles des 5 cantons du Sud-Ouest marnais (Anglure, Esternay, Montmirail, Fère-Champenoise et Sézanne). Le Pays compte **35 000 habitants** pour une superficie de 1361 km², soit une densité de population de 25 habitants au km², caractéristique des espaces ruraux à faible densité.



Pays de Brie et Champagne

10, Place du
Général de Gaulle
51310 ESTERNAY
03.26.81.00.38

Site internet:
<http://www.pays-brie-champagne.fr/>

13. Le canton de Sézanne Brie et Champagne et ses élus



Le canton

Le canton Sézanne Brie et Champagne, créé le 22 mars 2015, est composé de **61 communes** réparties sur 3 communauté de communes à savoir:

- MONTMIRAIL (CC de la Brie Champenoise);
 - ESTERNAY (ex CC des Portes de Champagne);
 - SEZANNE (ex CC des Côteaux Sézannais).
- Population: 22.445 hab. (2012)
 - Densité: 27 hab./km²
 - Superficie: 831,66 km²

Vos conseillers départementaux

- **Cyril LAURENT,**

Conseil départemental de la Marne
– Maire de LES ESSARTS LE VICOMTE
Courriel: cyril.laurent@marne.fr

Patrick VIE, Conseiller départemental remplaçant ,

- **Danielle BERAT,**

Conseillère départementale – Maire de VAUCHAMPS
Courriel: danielle.berat@marne.fr

Christine BELLANGER, Conseillère départementale remplaçante

14. Contacts utiles

Secrétariat de Mairie

PERMANENCES - MARDIS - 15H30/18H30

email : commune-essarts-vicomte@orange.fr

Tel : 03.26.80.42.24

Monsieur le Maire, Cyril LAURENT

PERMANENCES - SAMEDIS - 17H00/18H30

email : commune-essarts-vicomte@orange.fr

Tel : 06.83.22.10.11

Monsieur le 1er adjoint, Philippe ROLLET

email : commune-essarts-vicomte@orange.fr

Tel : 06.10.48.84.23

Communauté de Communes de Sézanne Sud-Ouest Marnais (CCSSOM)

PROMENADE DE L'AUBE - 51260 ANGLURE

email : contact@ccssom.fr

Tel : 03.26.81.00.64

PETR du Pays de Brie et Champagne

10 PLACE DU GENERAL DE GAULLE - 51310 ESTERNAY

email : contact@pays-brie-champagne.fr

Tel : 03.26.81.81.80

Vos élus départementaux

DANIELLE BERAT & CYRIL LAURENT

email : danielle.berat@marne.fr / cyril.laurent@marne.fr

Tel M. LAURENT: 06.83.22.10.11

